

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

1 <b>Intitulé du module</b>		<b>Module d'approfondissement - Migration et travail social</b>		2024-2025		
<b>Code</b> T.TS.SO359.MAP759.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé						
<b>2 Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> <b>12 ECTS</b>		<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français				
Volées : PT 2022, EE 2022 et TP 2020						
Semaines 39 à 49 Lundi et mardi						
<b>3 Prérequis</b>						
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres						
<b>Autres prérequis</b>						
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>						
<u>Compétences :</u>						
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.						
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.						
<u>Objectifs :</u>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance des méthodologies appropriées au travail avec les populations migrantes dans différentes institutions.</li> <li>- Expérimenter le développement et la mise en place d'une activité artistique ayant pour but de réduire la discrimination envers la population migrante.</li> <li>- Faire une exposition de l'activité artistique développée dans le cadre du MAP à la fin du module.</li> </ul>						

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Le MAP est organisé autour de journées thématiques portant sur la migration internationale, les politiques sociales en lien avec la migration, la migration et le marché du travail, la migration et l'intégration, et finalement une thématique suggérée par les étudiant-e-s du module. Des séances seront encore dédiées à la méthodologie (l'éthique de recherche, l'éthique du travail social, la récolte de données comme l'observation, l'entretien, etc.).

Des activités pratiques seront proposées en parallèle : des journées d'observation dans des institutions, ainsi que des séances dédiées à un projet artistique.

Le projet artistique conjuguera recherche et activités artistiques dans le but de combattre la discrimination de la population migrante. Ce travail pourra être réalisé en individuel ou en groupe en fonction du projet et de la taille du groupe.

Les modalités pédagogiques suivantes seront mobilisées :

1. Des séances collectives, menées par des enseignant-e-s et des intervenant-e-s externes, pour transmettre des contenus théoriques portant sur les axes thématiques du module, et ainsi acquérir des concepts de base et se familiariser avec les méthodes de collecte de données.
2. Des séances de travail encadré pour la préparation du guide d'observation et du guide d'entretien, et la préparation des journées dans les institutions.
3. Des classes inversées dans lesquelles les étudiant-e-s s'appuieront sur leurs observations et entretiens effectués dans les institutions pour ensuite présenter leurs découvertes en classe et nourrir les échanges et la discussion, avec pour objectif de passer des observations empiriques aux concepts.
4. Des séances de travail encadré pour la préparation et la mise en place d'une activité artistique sur la thématique migration et travail social.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Le travail de validation se compose de trois éléments :

1. Une auto-évaluation, au moyen d'une grille préétablie, de la participation et de l'investissement pour la préparation individuelle de l'activité artistique. Cette activité sera évaluée comme acquis / non acquis (2 points). Le délai pour l'envoi de l'autoévaluation est le **vendredi 13 décembre 2024 (semaine 50)**.
2. La rédaction d'un rapport individuel et lié partiellement à la présentation (4 points). Le rapport doit être soumis **le mardi 17 décembre 2024 (semaine 51)**.
2. Présentation orale en groupe pendant la session d'examen qui aura lieu soit **le lundi 20 janvier 2025 (semaine 4)**. Cette activité sera évaluée au moyen d'une grille critériée (par la responsable du module) (4 points).

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit se présenter à une nouvelle épreuve orale le **mardi 25 mars 2025 (semaine 13)** en individuel.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

**9 Bibliographie**

- Béday-Hauser, P. & Bolzman, C. (2004). Contradictions et paradoxes dans le travail social avec les migrants. In O. Amiguet et C. R. Julier. *Les enjeux contradictions dans le travail social.* (pp. 27-55). Erès.
- Bertrand, A.-L. (2020). *Dans la jungle des permis de séjour. Parcours administratifs et intégration professionnelle des réfugiés en Suisse.* Seismo.
- Bouquet, B. & Jaeger, M.. (2011). Tensions entre mise en œuvre des politiques migratoires et questions éthiques du travail social. *Hommes et migrations.* 1290, 10-21.
- Eckmann, M. & Eser D. (2002). *Pédagogie de l'antiracisme.* Éditions IES.
- Piguet, E. (2017). *L'immigration en Suisse - soixante ans d'entrouverture* (4e édition). Presses polytechniques romandes – Collection « Le Savoir Suisse ».

**10 Enseignant-e-s**

Baronciani Nicolas  
Bigler Anne-Rebecca  
Bolzman Claudio  
Carbajal Myrian  
Ciobanu Oana  
de Coulon Giada  
De Iudicibus Guadalupe  
Delay Christophe  
Gentile Pierre  
Hadzikadunic Elma  
Isofa Nkanga Bokembya Claude  
Konan N'Dri Paul  
Magalhães de Almeida António  
Mayerat Sophie  
Mercolli Mauro  
Niragire Nirere Doris  
Pelizzari Alessandro  
Pont Aurélie  
Racine Manon  
Reckinger Gilles  
Sans enseignant  
Schaeren Lucie  
Vacataire5  
Vacataire6  
Vacataire7

**Responsable de module \***

CIOBANU Oana

**Descriptif validé le \***

6 septembre 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle